

Liste des délibérations Conseil Municipal en date du 25 juin 2024.

(Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021)

N°55-25-06-24 : Contrat de mixité sociale. Objectifs, engagements et actions pour la production de logement social sur la commune de Biguglia.

Le Maire soumet au Conseil municipal le rapport suivant.

La commune de Biguglia est soumise aux obligations de l'article 55 de la loi SRU depuis la création de la loi. Avec 3% de logements sociaux au sein de ses résidences principales au 1er janvier 2023 pour un objectif de 25%, la dynamique de rattrapage reste encore à parfaire.

La loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique dite « 3DS » est venue adapter le dispositif de l'article 55 de la loi SRU, en pérennisant un mécanisme de rattrapage soutenable pour les communes encore déficitaires en logements sociaux, tout en favorisant une adaptabilité aux territoires.

C'est dans ce cadre, et compte tenu des difficultés qu'elle rencontre pour réaliser du logement social, que la commune de Biguglia a souhaité conclure un contrat de mixité sociale pour la période 2023-2025.

Le Maire propose à l'assemblée :

- d'approuver les termes du contrat de mixité sociale ;
- de l'autoriser à signer ledit contrat.

DÉCISION APPROUVÉE

N°56-25-06-24 : Institution de la taxe locale sur la publicité extérieure pour 2025 – Application des tarifs indexés pour l'année 2025.

Le Maire soumet au Conseil municipal le rapport suivant.

Le Maire expose les dispositions des articles L.454-39 et suivants du Code des impositions sur les biens et services (CIBS) disposant des modalités d'instauration par le conseil municipal de la TLPE.

Il appartient aux collectivités de fixer par délibération les tarifs applicables sur leur territoire avant le 1er juillet 2024, pour application au 1er janvier 2025.

Il est donc proposer au Conseil municipal de réviser les tarifs normaux applicables pour 2025 selon les modalités suivantes (Articles L.454-60 à L.454-62 CIBS) :

DISPOSITIFS PUBLICITAIRES ET PRE-ENSEIGNES NON NUMERIQUES	
Superficie inférieure ou égale à 50 m ²	18,60 €
Superficie supérieure à 50 m ²	37,10 €
DISPOSITIFS PUBLICITAIRES ET PRE-ENSEIGNES NUMERIQUES	
Superficie inférieure ou égale à 50 m ²	55,70 €
Superficie supérieure à 50 m ²	111,20 €
ENSEIGNES	
Superficie inférieure à 12 m ²	18,60 €
Superficie comprise entre 12 m ² et 50 m ²	37,10€
Superficie supérieure à 50 m ²	74,20 €

DÉCISION APPROUVÉE

N°57-25-06-24 : Adressage communal : dénomination des voies

Le Maire soumet au Conseil municipal le rapport suivant.

Par délibération du 26 octobre 2021, le Conseil municipal a validé le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies et lieux-dits de la commune, et autorisé l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre.

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Le Maire propose à l'assemblée de valider les noms des voies communales et d'adopter les dénominations comme suit :

N°	ANCIENNE DENOMINATION	NOUVELLE DENOMINATION	
		NOM EN CORSE	TRADUCTION
1	Allée des primevères	Carrughju di e primule	Rue des primevères
2	Allée des fauveltes	Carrughju di e capinere	Rue des fauveltes
3	Allée du merle	Carrughju di a merula	Rue du merle
4	Route Saint André	Strada Sant' Andria	Route Saint André
5	Rue Jean Toussaint Dinelli	Carrughju Jean Toussaint Dinelli	Rue Jean Toussaint Dinelli
6	Rue colomba	Carrughju colomba	Rue colomba
7	Rue Monseigneur Casanova	Carrughju di u Vescu Casanova	Rue Monseigneur Casanova
8	Rue de la libération	Carrughju di a liberazione	Rue de la libération
9	Rue Pascal Paoli	Carrughju Pasquale Paoli	Rue Pascal Paoli
10	Route Vincentello d'Istria	Carrughju Vincentellu d'Istria	Rue Vincentellu d'Istria
11	Route Saint Exupery	Carrughju Saint Exupéry	Rue Saint Exupéry

12	Route des Petrelle	Strada di e Petrelle	Route de Petrelle
13	Route de l'onda	Carrughju di l'onda	Rue de l'onde
14	Impasse de l'onda	Chjosu di l'onda	Impasse de l'onde
15	Rue Saint Jean	Carrughju San Ghjuvà	Rue Saint Jean
16	Route de Castellaccia	Carrughju di Castellaccia	Rue de Castellaccia
17	Route de l'église	Carrughju di a chjesa	Rue de l'église
18	Chemin de Terraghju	Carrughju di u Terraghju	Rue du Terraghju
19	Chemin de Profondu	Carrughju di Prufondu	Rue de Prufondu
20	Route de Sainte lucie	Strada Santa Lucia	Route Sainte Lucie
21	Route du château	Carrughju di e Caselle	Rue de Caselle
22	Route de Paluro	Carrughju di Paluro	Rue de Paluro
23	Route du conventu	Carrughju di u cunventu	Rue du couvent
24	Route du Lancone	Strada di u Lancone	Route du Lancone
25	Route mulinu bevinco	Carrughju di u mulinucciu	Rue du petit moulin
26	Route Sainte Catherine	Carrughju Santa Catalina	Rue Sainte Catherine
27	Place Sainte Catherine	Piazza Santa Catalina	Place Sainte Catherine
28	Chemin de Figarettu	Carrughju di Figaretto	Rue de Figaretto
29	Route de la zone industrielle de Tragone	Strada di Tragone	Route de Tragone
30	Chemin de Puzzacchi	Strada di Puzzacchi	Route de Puzzacchi
31	Chemin Canale di Melo	Strada di Canale di Melo	Route de Canale di Melo

32	Route de Chiosu Novu	Strada di Chiosu Novu	Route de Chiosu Novu
33	Chemin de Suariccia	Strada di Suariccia	Route de Suariccia
34	Chemin de Chiaragginco	Caminu di Chiaragginco	Chemin de Chiaragginco
35	Route des maraichers	Strada di l'urtulani	Route des maraîchers
36	Route de l'hippodrome	Strada di u campu di corse	Route de l'hippodrome
37	Chemin de Petrusella	Caminu di Petrusella	Chemin de Petrusella
38	Chemin de l'Acolaghia	Carrughju di l'Acolaghia	Rue de l'Acolaghia
39	Route de l'étang	Strada di u stagnu	Route de l'étang
40	Chemin de Zucculana	Carrughju di Zucculana	Rue de Zucculana
41	Route de la Marana	Strada di a Marana	Route de la Marana
42	Route de Schiavona	Caminu di Schiavona	Chemin de Schiavona

DÉCISION APPROUVÉE

N°58-25-06-24 : Protocole d'accord transactionnel – Travaux de construction du Centre Culturel – lot 5 : menuiseries bois – Marché 2011-31-05 passé avec la SARL LES NOUVEAUX MENUISIERS – Règlement du solde du marché.

Le Maire soumet au Conseil municipal le rapport suivant.

VU le marché 2011-31-05 passé pour le lot 5 des travaux de construction du centre culturel de Biguglia avec la SARL LES NOUVEAUX MENUISIERS,

CONSIDÉRANT que la SARL ANONYMES ARCHITECTES, titulaire du contrat de maîtrise d'œuvre de l'opération a été mise en liquidation judiciaire avant la fin de l'opération de construction et n'a au demeurant plus aucune existence légale (CF jugements du tribunal administratif de Bastia n°1900583 et 1900627 en date du 21 février 2022).

CONSIDÉRANT que la réception formelle des travaux du lot 5 n'a donc pu être prononcée du fait de l'absence de maîtrise d'œuvre et que le solde du marché n'a donc pu être versé au titulaire du contrat.

Le Maire propose à l'assemblée :

- de l'autoriser à signer le projet de protocole d'accord transactionnel avec la SARL LES NOUVEAUX MENUISIERS concluant au versement du solde du marché de travaux pour la construction du centre culturel de Biguglia (uniquement pour lot 5 : menuiseries bois) pour un montant de 16.058,49 €.
- de l'autoriser à signer toutes pièces nécessaires à la demande d'homologation du présent protocole devant le tribunal administratif de Bastia.

DÉCISION APPROUVÉE

N°59-25-06-24 : Eclairage public optimisé sur la piste cyclable de l'Hippodrome de Biguglia. Remplacement des 31 candélabres et luminaires (et supports divers).

Le Maire soumet au Conseil municipal le rapport suivant concernant la modification certains tarifs du CAFFE DI L'ARTE comme suit :

Boissons chaudes :

Café : 1 €.

Thé : 1 €.

Chocolat chaud (grand) : 2,00 €.

Alcools :

Vin Rosé : 18 €.

Vin Rouge : 18 €.

Vin Blanc : 18 €.

Glaces :

Pot de 220 ml : 4,50 €.

Plats / Sandwichs / Salades :

Plat du jour : 12 €.

Tarifs Machine DCA :

- Boisson chaude : 1,00 €
- Boisson fraîche 33 cl : 2,00 €
- Boisson fraîche 50 cl (eau) : 2,50 €
- Boisson fraîche 50 cl (eau aromatisée) : 3,00 €
- Confiserie chips/bonbons : 2,00 €
- Confiserie chocolat : 2,50 €

DÉCISION APPROUVÉE

N°60-25-06-24 : Etudes et diagnostics en vue de projets de travaux favorisant les modes actifs sur certains axes routiers de la commune de Biguglia.

Le Maire soumet au Conseil municipal le rapport suivant.

Le projet consiste à réaliser les études et diagnostics pour les projets de travaux favorisant les modes actifs sur certains axes routiers de la Commune de Biguglia.

Les coûts des opérations, hors taxes, sont détaillés ci-dessous :

Prestataire	Travaux à entreprendre	Montants H.T.
TOPOTEC	Plan topo ouverture regards et MNT Rue Vincentellu D'Istria	3.840,00 €
TOPOTEC	Plan topo ouverture regards et MNT Route de la République	3.090,00 €
TOPOTEC	Plan topo ouverture regards et MNT Route du Collège	3.840,00 €
TOPOTEC	Plan topo ouverture regards et MNT Rue Pascal Paoli	3.840,00 €
Cabinet Petroni Géomètre	Plan parcellaire et plan d'alignement Rue Vincentellu D'Istria	5.080,00 €
Cabinet Petroni Géomètre	Plan parcellaire et plan d'alignement Route de la République	3.400,00 €
Cabinet Petroni Géomètre	Plan parcellaire et plan d'alignement Rue Pascal Paoli	5.650,00 €
Cabinet Petroni Géomètre	Plan parcellaire et plan d'alignement Rue Route du Collège	7.700,00 €
Bureau GDA	Recherche Amiante environnemental Allée des Rossignols	2.560,00 €
Total H.T.		39.000,00 €
Total TTC		46.800,00 €

Le Maire propose à l'assemblée d'approuver l'opération pour réaliser les études et diagnostics pour les projets de travaux favorisant les modes actifs sur certains axes routiers de la Commune de Biguglia ainsi que le plan de financement afférent comme suit :

Source de financement	Pourcentage	Montant HT
Collectivité de Corse Dotation quinquennale	50,00 %	19.500,00 €
Cità di Biguglia	50,00 %	19.500,00 €
Total H.T.		39.000,00 €

DÉCISION APPROUVÉE

N°61-25-06-24 : Plan de financement pour l'acquisition de matériels pour les services techniques – Exercice 2024.

Le Maire soumet au Conseil municipal le rapport suivant.

Afin de solder les crédits alloués à la Ville par la Collectivité de Corse dans le cadre de la dotation quinquennale 2019-2024, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur un plan de financement relatif à l'achat de matériels indispensables pour les services techniques municipaux.

Le matériel à acquérir pour l'exercice 2024 est détaillé de la façon suivante :

- Matériel de voirie (souffleurs et débroussailleurs) : 8.170,50 € HT
- Prise ILLUM (pour sécuriser le branchement des illuminations de Noël sur la voirie communale) : 37.240,00 € HT
- Nettoyeur haute pression eau chaude : 5.150,00 € HT
- 1 véhicule Renault Master : 43.850,00 € HT
- 1 broyeur minipelle : 5.700,00 € HT
- 30 tentes Barnums et accessoires : 13.654,50 € HT

Le montant total de la dépense éligible hors taxes s'élève donc à 113.765,00 € HT.

Le solde de la dotation quinquennale 2019-2024 disponible est de 53.858,00 € HT.

Le Maire propose à l'assemblée d'approuver l'opération et le plan de financement afférent comme suit :

Dépense subventionnable hors taxes	Recettes
Achat de matériels pour les services techniques : 113.765,00 €	Dotation quinquennale CDC : 47,341% = 53.858,00 €
	Fonds Propres de la Ville : 52,659 % = 59.907,00€
TOTAL = 113.765,00 €	TOTAL = 113.765,00 €

DÉCISION APPROUVÉE